Image not found or type unknown

Problème voisinage chaudière bruyante

Par **Deconfin**, le **05/12/2012** à **20:46**

Mes voisins se plaigne du bruit que fait ma chaudière la nuit car le local ou se trouvent les chaudières jouxte le mur de leur chambre à coucher.je suis proprietaire de mon appartement et je voudrais savoir à qui incombe des éventuels frais pour faire insonoriser le local à chaudière. Chaque appartement à sa propre chaudière dans le local.est ce à la copropriété d'en prendre les frais à sa charge?dans l'attente de votre conseil. Cordialement.j deconfin

Par **pieton78**, le **14/12/2012** à **12:40**

Comment les voisins ont-ils déterminés que le bruit émane de votre propre chaudière s'il y en a plusieurs?

Avez-vous un contrat d'entretien pour votre chaudière? (si elle est à gaz c'est obligatoire)

Ceci dit le voisin doit s'adresser au syndicat des copropriétaires (demander au syndic d'inscrire la question à l'ordre du jour de la prochaine A-G) L'insonorisation éventuelle relève du syndicat de cop.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés